

SMLH



SOCIÉTÉ DES MEMBRES
DE LA LÉGIION D'HONNEUR

SECTION DES YVELINES

Info-Flash

COMITÉ DE VERSAILLES

AVRIL 2022



Lors de la dernière réunion du bureau de notre comité tenue le 2 avril 2022, le président et les membres du bureau sont convenus de diffuser un document intermédiaire, entre le bulletin de décembre 2021 et celui de l'été, aux légionnaires du comité disposant d'une adresse internet valide.

La diffusion du prochain bulletin à paraître "version papier et version électronique" est donc prévue pour juin-juillet 2022.

C'est ce document, intitulé " Info-Flash du Comité de Versailles ", que nous vous diffusons aujourd'hui.

Jean-Marc GALLAND

Sommaire

- Centenaire de la Société des Membres de la Légion d'Honneur :



**CENTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ
DES MEMBRES DE
LA LÉGIION D'HONNEUR**

100 ANS AU CŒUR DE LA NATION

" Les jeunes des Yvelines sur la Voie de la 2^{ème} Division Blindée ".

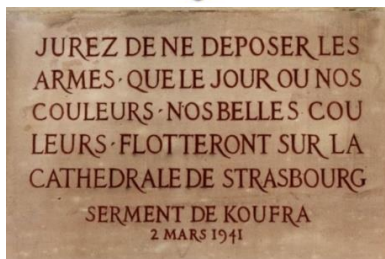
- Convention de partenariat avec l'EHPAD " Maison des Soeurs Augustines " de Versailles.
- Autres informations.

Centenaire de la Société des Membres de la Légion d'Honneur

A l'occasion de ce Centenaire, le Comité de Versailles a mis en œuvre, en l'adaptant, un projet de la Section des Yvelines intitulé "Jeunes et Sociétaires des Yvelines sur la voie de la 2^{ème} DB". C'est la volonté d'unir les générations autour de "la Flamme Sacrée" sur la partie de la route de la Libération qui traverse le périmètre du Comité avec les scolaires de tous âges et leurs aînés qui en a été le fil directeur.

Plusieurs manifestations préparées en collaboration avec les Mairies, des établissements de l'Éducation Nationale, l'Association des Anciens et amis de la 2^{ème} DB et la Fondation Maréchal Leclerc de Hautecloque ont été menées par des membres du Comité le 9 mars 2022 sur les emplacements des Bornes commémoratives du passage de la Division à Guyancourt, Saint-Cyr l'École et Versailles.

Vous trouverez ci-dessous un bref reportage de cette journée, commune par commune, chaque cérémonie comportant le salut aux Drapeaux des associations présentes, la présentation de la Flamme sacrée, la lecture de textes afférents et du Serment de Koufra par les jeunes, le dépôt de gerbes, les allocutions, la sonnerie aux Morts, la Marseillaise et la Marche de la 2^{ème} DB.



"L'épopée de Leclerc, c'est, pour toujours, une des plus belles pages de notre histoire.

Non seulement en raison de la valeur du chef et de l'itinéraire terrible et merveilleux qu'il parcourut avec ses compagnons, mais aussi parce que lui et eux donnaient sans cesse tout d'eux-mêmes sans calcul.

Oui, leur effort, tous les hommes purs et forts qui en ont porté le poids, depuis leur jeune et glorieux général jusqu'au plus soldat, en faisaient un humble don, offert de toute leur ferveur à la douleur et à la fierté de la France.

C'est pourquoi il n'y a pas une ombre sur ce tableau."

Charles de Gaulle

A Guyancourt,

de 9 heures 15 à 10 heures 30 devant la Borne située Place du Préfet ÉRIGNAC.



Le Docteur Marie-France JOURDAN, vice-présidente du Comité, présentant la Flamme sacrée avec des jeunes du Conseil Municipal des Enfants de Guyancourt. Ils étaient également accompagnés des enfants des accueils de loisirs de la commune.



Les allocutions de Monsieur François MORTON, maire de Guyancourt et du Commissaire Général Jean Paul AMEILHAUD, président du Comité, devant la Borne de la voie de la 2^{ème} DB.

A Saint-Cyr l'École,

de 11 heures à 12 heures devant la Borne située Place de la République.



Allocution de Madame Sonia BRAU, maire de Saint-Cyr l'École, en présence de monsieur Philippe BENASSAYA, député des Yvelines et du Commissaire général Jean Paul AMEILHAUD, président du Comité de Versailles. En arrière-plan, des élèves du Lycée Militaire ayant lu les textes.



Monsieur Michel ANDRÉ, représentant la Fondation et l'Association des amis de la 2^{ème} DB, et le Commissaire général Jean Paul AMEILHAUD devant la Borne de la 2^{ème} DB et les drapeaux des associations.

A Versailles,

de 15 heures à 15 heures 30, cérémonie devant la Borne et le Monument aux Morts jouxtant l'Hôtel de Ville.

A partir de 15 heures 45, dans la salle des fêtes de la mairie, allocutions des différentes autorités, distribution de prix aux élèves participants et remise de la médaille d'or de la ville aux trois légionnaires "Grand-Croix" de l'Ordre du Comité de Versailles de la SMLH.

Pour clore cette journée, une visite de l'exposition relatant l'épopée de la 2^{ème} DB et de son chef le Maréchal LECLERC de HAUTECLOQUE, était proposée aux participants.



Les autorités, dont monsieur le Maire de Versailles, l'amiral Alain COLDEFY, président de la SMLH, le commissaire général Jean Paul AMEILHAUD, président du comité de Versailles, monsieur André LEGRAND SIMOES de la DB des Yvelines, monsieur ALLIES de GAVINI, proviseur du Lycée Jules FERRY, devant le monument aux Morts



Dépôt de gerbes devant la Borne de la 2^{ème} DB par les élèves du lycée Jules FERRY et du collège Pierre de NOLHAC, accompagnés de l'Amiral Alain COLDEFY, du Commissaire Jean Paul AMEILHAUD de la Société des Membres de la Légion d'Honneur, et du Lieutenant-colonel Georges HAXAIRE, président du Comité d'Entente de Versailles.



Photo de groupe des autorités avec les élèves et leurs professeurs après la remise des prix récompensant leurs travaux sur le thème "les jeunes des Yvelines sur la voie de la 2^{ème} DB".



Les trois "Grand-Croix": le colonel (H) Jean GONZALES, madame Jacqueline FLEURY-MARIÉ et le général (2S) François MEYER qui ont reçu la médaille d'or de la ville des mains du maire de Versailles.



Une vue de l'exposition sur l'épopée "LECLERC" et la 2^{ème} Division Blindée dans la salle des fêtes de la mairie.



Les autorités devant les véhicules militaires de l'association des amis de la 2^{ème} DB

D'ores et déjà, il est à souligner l'implication sans faille des trois municipalités concernées, ainsi que la très grande motivation des jeunes du conseil municipal des enfants de Guyancourt et de leur encadrante, de celle des élèves du Lycée militaire de Saint-Cyr et des adolescents des lycée Jules Ferry et collège Pierre de Nolhac de Versailles avec leurs enseignants, comme le relève le courrier du maire de Versailles adressé au Président du comité.



VERSAILLES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE MAIRE

Versailles, le 4/4/2022

Monsieur le Président, *M. général,*

A la suite de la cérémonie organisée le 9 mars dernier, à l'occasion la célébration du centenaire de la Société des Membres de la Légion d'honneur (SMLH), je tiens à vous faire part de mes vifs remerciements pour l'organisation de cet évènement et vous adresse, ci-joint, quelques clichés pris à cette occasion.

Le fait d'avoir associé, un travail engagé, avec des jeunes collégiens et lycéens, sur le thème « les jeunes des Yvelines sur la voie de la 2ème DB », au centenaire de la SMLH et à la remise de la médaille de la ville à trois personnalités Versaillaises, témoins de la seconde guerre mondiale, étaient une très belle idée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée,
et de mes respectueux sentiments.

François de Mazières

Monsieur le Général Ameilhaud
Président
Comité de la SMLH de Versailles
48 rue de la chaumière
78000 Versailles

Mairie de Versailles – Relations Publiques –
RP 1144 – 78011 Versailles cedex – Tél 01 30 97 80 71
Courriel : relations.publicques@versailles.fr

Convention de partenariat avec des EHPAD

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la section des Yvelines a conclu une convention de partenariat avec l'EHPAD " Maison des Sœurs Augustines de Versailles ", 23 rue Edouard CHARTON.



Le choix de cette structure a été guidé non seulement par la très bonne réputation de cet établissement mais aussi par l'application des orientations de la politique nationale de la SMLH en matière d'entraide à l'intention de nos seniors.

Celle-ci a été précisée par le courrier de l'amiral Alain COLDEFY en date du 29 mars 2021 :

" La sélection de ces établissements doit être fondée notamment sur les critères de qualité indispensables pour se donner une assurance raisonnable que l'établissement soit en capacité d'assurer une sécurité, un confort et un suivi de bon niveau. L'accent doit être mis prioritairement sur les établissements possédant une unité accueillant des malades souffrant de la maladie d'Alzheimer ou apparentée " .

Les critères de qualité préconisés dans le Guide de l'entraide et de la solidarité édité par le siège de la SMLH ont donc été vérifiés et respectés.

Cette convention a pour conséquence notamment de faciliter l'accès à cette structure pour nos sociétaires.

En contrepartie du versement d'une allocation destinée à financer "un projet collectif d'équipement devant bénéficier à l'ensemble des résidents de l'établissement" et de la possibilité de faire état de cette convention, l'établissement "s'engage à accueillir dans toute la mesure de ses disponibilités ou de placer en liste d'attente prioritaire " nos sociétaires.

C'est pourquoi, si vous avez connaissance d'un besoin d'hébergement en EHPAD pour vous-même, votre conjoint ou un autre sociétaire, vous pouvez prendre contact avec le Dr Marie-France JOURDAN, référent de la section pour cet établissement : mariefrance.jourdan@gmail.com – 06 19 13 68 32.

Si l'admission en EHPAD ou tout autre épisode générateur de difficultés financières temporaires pour vous-même, votre conjoint ou un autre sociétaire, il est possible de solliciter une aide exceptionnelle auprès de la commission d'entraide et de solidarité nationale par l'intermédiaire également du Docteur Marie France JOURDAN : mariefrance.jourdan@gmail.com – 06 19 13 68 32 - qui vous aidera à entreprendre les démarches nécessaires.

Autres informations

Une visite du Groupement Blindé de la Gendarmerie Nationale (GBGN) sera organisée le vendredi 20 mai 2022 à Satory.

Les modalités, le programme et les invitations feront l'objet d'une note diffusée ultérieurement par courriel.

Le prochain Bulletin du Comité de Versailles et des Communes rattachées sera, a priori, diffusé fin juin - début juillet. Vous y retrouverez Vos rubriques habituelles de la vie du Comité, de nos peines, des arrivées et départs de légionnaires.

